

Réf: Dossier N° : 58447

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « EURO CARRELAGE-CI »

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4C, Rue MARCONI FACE
AU GARAGE MERCEDES, 18 BP 1928 ABJ 18**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « EURO CARRELAGE-CI » .

Objet: Vente de marbre, de granite, de carreaux, de matériel de construction et articles divers. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, financières se rapportant de près ou de loin à l'objet susvisé ou à tout autre objet similaire ou connexe .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY ZONE 4C, Rue MARCONI FACE
AU GARAGE MERCEDES, 18 BP 1928 ABJ 18

GERANT: Monsieur BOURGI FAYEZ .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32743 du 17/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29263 du 17/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

